

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 D 01706

Numéro SIREN : 904 985 942

Nom ou dénomination : 280 AVENUE COLMAR

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2024 sous le numéro de dépôt 4881

SCI 280 AVENUE COLMAR

5A Chemin du Cuivre

67200 STRASBOURG

SIRET : 904 985 942 000 13 - SCI au capital de 1000 €

PROCES VERBAL à l'Assemblée Générale Ordinaire du 11.03.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze mars à dix heures, les associés de la société **280 AVENUE COLMAR**, société civile immobilière au capital de 1000€, se sont réunis au siège social, 5A Chemin du Cuivre à STRASBOURG (67200), en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et aux statuts.

L'Assemblée est présidée par le Gérant, M. Kamal JABLI, et M. Rachid JABLI, est nommé secrétaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les associés.

Celle-ci relève que les associés présents détiennent 100 parts sociales, sur un total de 100 parts, soit la totalité du capital social. L'Assemblée est ainsi habilitée à prendre toutes les décisions.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion du Gérant sur les comptes de l'exercice 2023 ;
- approbation des comptes annuels et des rapports de l'exercice 2023 ;
- affectation du résultat de l'exercice susvisé;
- quitus à la Gérance.

Le Président approuve les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

Les associés donnent acte à la Gérance de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux, ont bien été respectées.

Deuxième résolution

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Gérant, approuvent ledit rapport ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice arrêté au 31.12.2023, qui ont été présentés par le Gérant et qui font apparaître un résultat déficitaire de 175589 Euros.

Troisième résolution

Les associés décident d'affecter le résultat de la manière suivante :

Origines :

Résultat de l'exercice	:	-175589
Report à nouveau débiteur	:	-4388
TOTAUX	:	-179977 Euros.

Affectations :

Report à nouveau débiteur	:	179977
TOTAUX	:	179977 Euros.

Les associés rappellent, pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code

JK JN

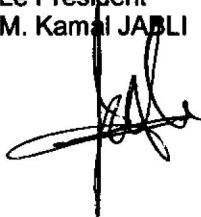
Général des Impôts, aucun dividende n'a été distribué précédemment.

Quatrième résolution

Les associés donnent quitus entier et sans réserve au Gérant pour l'accomplissement de sa mission au cours de l'exercice 2023.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures. De tout ce que dessus, il a été rédigé le présent procès-verbal, qui a été signé par les associés.

Le Président
M. Kamal JABLI



Le Secrétaire
M. Rachid JABLI



SCI 280 AVENUE COLMAR

5A Chemin du Cuivre

67200 STRASBOURG

SIRET : 904 985 942 000 13

SCI au capital de 1000 €

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT Exercice clos le 31 décembre 2023

Troisième résolution

Les associés décident d'affecter le résultat de la manière suivante :

Origines :

Résultat de l'exercice	:	-175589
Report à nouveau débiteur	:	-4388
TOTAUX	:	-179977 Euros.

Affectations :

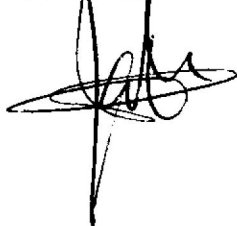
Report à nouveau débiteur	:	179977
TOTAUX	:	179977 Euros.

Les associés rappellent, pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, aucun dividende n'a été distribué précédemment.

Cette résolution est adoptée dans son intégralité par l'assemblée générale ordinaire des associés, dans sa décision du 11 mars 2024.

Pour extrait conforme.

La Gérance



SCI 280 AVENUE COLMAR

5A Chemin du Cuivre

67200 STRASBOURG

SIRET : 904 985 942 000 13

SCI au capital de 1000 €

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANTE

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 11.03.2024

Conformément aux statuts et à la loi, je dresse le compte rendu de l'activité de ma société au cours de l'exercice 2023 et pour délibérer sur l'approbation des comptes et sur l'affectation des résultats de cet exercice arrêté au 31 décembre 2023.

J'ai réalisé au cours de cet exercice un chiffre d'affaires hors taxes de 140389 euros. La gestion de l'exercice 2023 s'est soldée par une perte comptable de 175589 euros.

Les associés décident d'affecter le résultat de la manière suivante :

Origines :

Résultat de l'exercice	:	-175589
Report à nouveau débiteur	:	-4388
TOTAUX	:	-179977 Euros.

Affectations :

Report à nouveau débiteur	:	179977
TOTAUX	:	179977 Euros.

Les associés rappellent, pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, aucun dividende n'a été distribué précédemment.

En application de l'article 223 quater et quinques du Code Général des Impôts, je vous signale qu'il n'a été dégagé aucune dépense somptuaire et qu'il n'y a pas eu de réintégration dans la base imposable de dépenses figurant sur le relevé des frais généraux.

Le chiffre d'affaire réalisé depuis le début de l'exercice permet de penser que les résultats de cet exercice seront identiques.

Je vous prie de bien vouloir me donner quitus pour ma gestion au cours de l'exercice 2023 et d'adopter les résolutions qui vous seront soumises.

Le Gérant



Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		280 AVENUE COLMAR			Néant <input type="checkbox"/>			
Adresse de l'entreprise		5A CHEMIN DU CUIVRE			67200 STRASBOURG			
SIRET		9 0 4 9 8 5 9 4 2 0 0 0 1 3						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 4		
					Exercice N clos le			
					3 1 1 2 0 2 3			
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net		
		1		2		3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012				
		Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *		028	2 180 000	030	102 430	2 077 570	
	Immobilisations financières * (1)		040		042			
	Total I (5)		044	2 180 000	048	102 430	2 077 570	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052			
		Marchandises *		060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	16 081	070	16 081	
		Autres * (3)		072	55	074	55	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	23 168	086		23 168	
Charges constatées d'avance *		092	902	094		902		
Total II		096	40 206	098		40 206		
Total général (I + II)		110	2 220 206	112	102 430	2 117 776		
PASSIF					Exercice N NET			
					1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		SCI 280 AVENUE COLMAR		120	1 000		
	Écarts de réévaluation		5A Chemin du Cuivre		124			
	Réserve légale		67200 STRASBOURG		126			
	Réserves réglementées *		SIRET : 904 985 942 00013		130			
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131)	132		
	Report à nouveau				134	(4 388)		
	Résultat de l'exercice				136	(175 589)		
	Subventions d'investissement				137			
	Provisions réglementées				140			
	Total I				142	(178 977)		
Provisions pour risques et charges				Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	1 815 262		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	917		
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	475 284)	172	480 363	
	Produits constatés d'avance				174	212		
Total III				176	2 296 753			
Total général (I + II + III)				180	2 117 776			
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 180 000
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMpte DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SCI 280 AVENUE COLMAR		Néant <input type="checkbox"/>			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le			
						2023			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209			210		
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
					217		218		
							140 389		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitations reçues						226		
Autres produits						230	20 570		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	160 960	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises) *						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	37 842	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)			243			244	146 452	
	Rémunérations du personnel *						250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		
	Dotations aux amortissements *						254	102 430	
	Dotations aux provisions						256		
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259			262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260					
Total des charges d'exploitation (II)							264	286 724	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	(125 765)	
Produits financiers (III)	280					Charges financières (V)	294	49 824	
Produits exceptionnels (IV)							290		
Charges exceptionnelles (VI) {			dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300		
			dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	(175 589)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312			314	175 589	
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324					
	Divers * dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247			Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC *	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44 octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138				
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345							
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346			350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641				
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2							352	354	175 589
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356					
	Déficits antérieurs reportables * 4 389 dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2							370	372	175 589

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432	2 180 000	434		436	2 180 000				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492	2 180 000	494		496	2 180 000				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522	102 430	524		526	102 430				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572	102 430	574		576	102 430				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme*	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
Total	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 280 AVENUE COLMAR				Néant <input type="checkbox"/>	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur comptes clients	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations	Reprises					
Fonds commercial	681	683					
Autres Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715	2				
Constructions	720	725	3				
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5				
Matériel de transport	750	755	6				
Autres immobilisations corporelles	760	765	7				
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780			
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	4 388				
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter				
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984	4 388				
Déficits de l'exercice		860	175 589				
Total des déficits restant à reporter		870	179 977				
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325	381		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	380		
N° du centre de gestion agréé							388
Montant de la TVA collectée							374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 280 AVENUE COLMAR		Néant <input type="checkbox"/> *			
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Données en nombre de mois <table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2
1	2						
DÉCLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376			
Dont apprentis				657			
Dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE							
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	140 389		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105			
TOTAL 1				106	140 389		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues				113			
Variation positive des stocks				111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats				121			
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	37 842		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152	37 842		
IV - Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137	102 547		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF				117	102 547		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.							
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)					026		
Période de référence	024		016				
Date de cessation							

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 1 (1)

Néant

Exercice clos le		3 1 1 2 2 0 2 3	SIREN		9 0 4 9 8 5 9 4 2
Dénomination de l'entreprise 280 AVENUE COLMAR					
Adresse (voie) 5A CHEMIN DU CUIVRE					
Code postal		6 7 2 0 0	Ville STRASBOURG		
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE			901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	
			902		
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE			903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	
			904	95	

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	JABLI	Prénom(s)	KAMAL
Nom marital		% de détention	95.00	Nb de parts ou actions	95
Naissance : Date	08/07/1982	N° Département	67000	Commune	STRASBOURG
		Pays	FR		
Adresse : N°	5	Voie	A CHEMIN DU CUIVRE		
Code postal	67200	Commune	STRASBOURG		
		Pays	FR		

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
		Pays			
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune			
		Pays			

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1)

Néant

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 3

SIREN 9 0 4 9 8 5 9 4 2

Dénomination de l'entreprise 280 AVENUE COLMAR

Adresse (voie) 5A CHEMIN DU CUIVRE

Code postal 6 7 2 0 0

Ville STRASBOURG

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Voie	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Voie	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ERP Informatique 2024